

Le **Resah** renouvelle son accord-cadre pour le DACS de ses adhérents

MARDI 26 JANVIER 2021 [Soyez le premier à réagir](#)

Le **Resah et Medsquare viennent de signer un nouvel accord-cadre de deux ans pour faire bénéficier les établissements adhérents du DACS RDM. Ils pourront ainsi répondre aux exigences réglementaires et s'inscrire dans les projets de centralisation régionale des données de dosimétrie.**

Pour la troisième fois consécutive, le **Resah** a attribué son accord-cadre de solution informatisée de gestion de la dose patient (DACs) à Medsquare.

Il s'agit d'une belle opportunité pour les adhérents au **Resah** qui ne sont pas encore équipés d'un DACs. Ils pourront mettre en place simplement et rapidement une solution de dosimétrie efficace, répondant aux exigences réglementaires de la Directive 2013/59. Quant à ceux qui sont déjà équipés du DACs RDM, ils pourront continuer leurs déploiements et souscrire leurs contrats de maintenance aux conditions négociées par le **Resah**.

Cet accord-cadre, conclu pour une durée de deux ans, s'inscrit d'autre part dans une démarche d'accompagnement des professionnels de santé afin qu'ils puissent assurer une meilleure radioprotection du patient en enregistrant et en optimisant la dose délivrée.

Le **Resah** s'appuie également sur le savoir-faire de Medsquare pour développer des projets multisites et une centralisation des données à l'échelle régionale en mobilisant au minimum les ressources des services supports, comme à l'AP-HP et en Nouvelle-Aquitaine, où il regroupe les données de 46 hôpitaux (une première en France), mais aussi en Autriche, en Espagne ou aux États-Unis notamment.

Paolo Royan